

DÉLIBÉRATION N°2026/05/06

Candidature à l'appel à projet national du plan d'aide à l'investissement en faveur des Résidences autonomie

L'an deux mille vingt-six, le 19 mai à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni dans la salle des mariages sous la présidence de Monsieur VIOLA Laurent, Maire et Président du CCAS,

Présents : M. Laurent VIOLA, Président / Mme Nadine NAHAS, Vice-Présidente / M. Yves BLANCHARD / Mme Gwenaëlle BRAULT / M. Laurent DAIME / Mme Véronique TETEFORT / Mme Sylvie POYE / M. Alain GUYOT / Mme Marie Ange POTIER / Mme Liliane BLANCHARD / Mme Magalie KAKOZI / Mme Elwidge BROCHET

Absente Excusée : Mme Elisabeth COUDERT (a donné pouvoir à Mme NAHAS)

Secrétaire de séance : Mme OGER

En exercice : 13	Présents : 12	Votants : 13	Procuration : 1
------------------	---------------	--------------	-----------------

Vu l'appel à projet national relatif au plan d'aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie de 2026,

Considérant qu'il est demandé dans les pièces obligatoires une délibération du Conseil d'Administration approuvant d'une part, le projet de travaux d'aménagement intérieur et d'autre part, le montant des travaux.

Considérant que le projet concerne des travaux intérieurs avec le changement des blocs sanitaires des appartements au profit de toilettes adaptés PMR.

Considérant que le montant des travaux se chiffre à 19 957.49€ TTC.

Le devis comprend la fourniture de pack WC Alterna et de matériel d'installation pour un montant de 405.64€ HT par sanitaire soit 16 631.24€ HT pour les 41 sanitaires.

Considérant que de manière dérogatoire, les projets de moins de 20 000€ concernant l'aménagement des espaces pourront être intégralement financés.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- Valide les projets d'aménagements et d'équipement proposés dans la candidature de l'appel à projet du plan d'aide à l'investissement en faveur des résidence autonomie de 2026.
- Accepte les devis des projets mentionnés,
- Autorise le Président à signer tous les documents afférents à cette candidature

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le

ID : 060-266005776-20260519-DEL20260506CCAS-DE

S²LOW

Adopté à l'unanimité

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Saint-Leu-d'Esserent, le 19 mai 2026

Date de convocation le 13 mai 2026

La secrétaire de séance



Céline GAUCLAIN

**Le Maire,
Président du CCAS**



Laurent VIOLA